

Fernand Lamy
18 rue Briand
68330-HUNINGUE
Ancien C.T.R. de Plein Air
Académie de Strasbourg.

Objet : TEMOIGNAGE DU TERRAIN.

-

-

ACTIVITES ENSEIGNEES ET REALISATIONS

-

-

Canoé-kayak-

Principale activité, pratiquée et enseignée au plus haut-niveau (quatre championnats du monde de slalom – neuf années en équipe de France.

-Création de plusieurs écoles de canoé-kayak en Alsace –dont un grand club à Huningue.

-Construction des premières embarcations en polyester (1955)

-Démocratisation du canoé-kayak avec l'organisation de trois stages de construction plastique en 1958-1959- ayant abouti à la formation de 73 animateurs de clubs.

-Organisation de quelques 100 randonnées canoé en France.

-Organisation et encadrement de 37 expéditions sur des rivières du Gd.Nord canadien .Ces expéditions ont concerné quelques 300 participants.

-Organisation et encadrement d'un stage de formation à l'initiateur de canoé-kayak au Québec,à l'initiative de la FFCK et de la Fédération Québécoise de Canot-camping.

-Organisation et animation d'un stage de « formation de chefs d'expéditions »- à la demande du Québec-.Concernes : 16 pagayeurs de haut-niveau.

-Organisation et direction de l'expédition « RETOUR AUX SOURCES »- 9 mois dans le Grand-Nord canadien, sans contact avec l monde civilisé – Une expérience humaine agréée « EXPEDITION FRANCAISE » par la FFCK avec ordre de mission du Ministère de la Jeunesse et des Sports.(1982-1983).

Canoé-kayak ,escalade, spéléo, ski nordique , ski alpin

-Lancement des mercredis de neige dans les établissements d'enseignement primaire avec la formation des enseignants et leur préparation au diplôme fédéral d'Initiateur de ski.

-Encadrement des stages de plein air pour Normaliens et Normaliennes –

-Organisation et animation de 16 stages franco-allemands financés par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse

-Organisation et encadrement de stages franco-québécois financés par l'O.F.Q.J.

-Création du Centre de Plein Air de Goumois – Une structure d'accueil qui m'a permis durant 18 ans, de former des cadres en canoé-kayak, en escalade, en spéléo, en ski nordique . Ce fut mon outil de travail, disponible à plein temps.

Durant 18 années également, j'ai organisé mes stages de ski alpin à Courchevel, avec ordre de mission de la D.R.J.S .la neige faisant souvent défaut en Alsace.

ETHIQUE ET PHILOSOPHIE DU PLEIN AIR

Mise en pratique durant mon activité de C.T.R.

L'avantage de l'animateur global

Les Brevets de Plein Air avaient l'avantage de former des animateurs pluridisciplinaires, particulièrement recherchés par les associations . La compétence de ces animateurs était limitée mais rendait de grands services dans les centres de vacances polyvalents.

La venue des C.T.R. spécialisés a petit à petit éclipsé l'animateur global .**Cependant, l'un n'empêchait pas l'autre !** Rares sont les associations qui ont les moyens de se doter de deux ou trois spécialistes de plein air.

Une activité ludique, éducative et formatrice.

Je constate que les activités de plein air connaissent un essor de plus en plus grandissant (En 1950, il y avait 2 canoës dans ma petite ville de Huningue. Aujourd'hui on en compte 180 dans l'association (CADPA) et plus de 200 au Parc des Eaux Vives .

Mais l'activité est devenue un jeu, sans plus . On compte plus de 45000 embarquements par an . Le nombre y est, le plaisir aussi, mais pas la formation que l'on souhaiterait.

Les raisons : pour le plus grand nombre, on a inventé des embarcation hautement sécurisante (canoës et kayaks auto-videurs et insubmersibles) et ne nécessitant aucune technique, donc aucun apprentissage. Nombre d'amateurs occasionnels et de touristes ne voient aucune différence entre un canoë, un kayak ou un raft... tout est du *canoë-kayak* !

A l'époque où François Leclerc nous enseignait le Plein Air, il y avait une éthique, une volonté d'éduquer et de former. Je pense que tous ceux qui avaient été formés à cette école ont mis ces principes en application.

Le risque mesuré et maîtrisé

Vouloir éliminer totalement le risque est une erreur pédagogique, car on peut prendre tous les risques quand il n'y en a pas et ... faire n'importe quoi. Un point de vue que j'ai toujours mis en avant lorsque nous avions des séminaires sur le plein air . Un langage que le législateur ne voulait jamais entendre. Mais je suis certain que les uns et les autres (animateurs de plein air), nous avons tous pris des risques pour que notre enseignement soit vraiment formateur.

Presque toutes les activités de plein air ont cet avantage : l'erreur est immédiatement sanctionnée. Que ce soit en escalade, à ski, sur l'eau, quoi de plus enrichissant que d'être confronté à la réalité ?

En 18 années de carrière, je n'ai eu à déplorer aucun accident. Mais mon idée directrice était toujours la même : avant l'action, la réflexion . Mesurer le risque et ...le maîtriser. C'est ce que j'ai enseigné à mes élèves, avec quelque succès, je pense.

On peut constater aujourd'hui que la plupart des accidents arrivent à des pratiquants totalement inexpérimentés, parce que personne ne les a initiés.

Un autre regret : les interdictions.

A Vallon –Pont d'Arc, toujours avec François Leclerc, on apprenait à respecter l'environnement, à se comporter en citoyens responsables vis à vis des propriétaires. Une mauvaise note dans l'activité « camping » était éliminatoire .On en est arrivé à tout interdire parce qu'il y a toujours des

« saucissonneurs » ! Ne vaudrait-il pas mieux éduquer ?

Personnellement, avec mon association, je pratique le camping sauvage,

Interdit en France, sans aucun problème : il suffit que je montre le bidon-poubelle dans lequel j'ai déposé les détritrus qui jonchaient le terrain de mon choix.

Certaines interdictions concernent la sécurité. Elles n'ont d'autre but que de protéger les responsables locaux tels que les maires, toujours responsables de ce qui arrive sur leur commune.

Ne vaudrait-il pas mieux responsabiliser chaque individu de ses actes, plutôt que de cultiver l'assistanat ?

EN CONCLUSION

Faut-il opérer un retour en arrière en s'inspirant de l'histoire du plein air ?

Devrait-on revoir le rôle que peut jouer le risque dans la formation ?

A une certaine époque où nous étions nombreux à militer avec enthousiasme pour un Plein Air prometteur, Madame Anne CHENUET Inspectrice de Jeunesse et Sports, avait organisé un séminaire mémorable à Paris au cours duquel nous avions mis au point un programme audacieux et alléchant permettant tous les espoirs. En fin de séminaire, dans une petite allocution d'adieu, je m'étais hasardé, au nom de mes collègues, à qualifier Madame Chenuet de notre « Jeanne d'Arc du Plein Air » !

Je ne pensais pas dire aussi bien, car quelques mois plus tard, notre Jeanne d'Arc était brûlée...avec tous nos comptes-rendus, probablement, puisque depuis ce jour là nous n'avons plus entendu parler du Plein Air à Jeunesse et Sports !!

Fernand LAMY
C.T.R. de Plein Air
Académie de